



**Cabinet du Ministre  
de l'Education**

**Cabinet du Ministre  
de l'Enseignement supérieur**

Bruxelles, le 7 février 1995

18757 AY1

*Madame la Préfète,  
Madame la Directrice,  
Monsieur le Préfet,  
Monsieur le Directeur,*

Au mois de mai prochain auront lieu les premières Assises de l'enseignement dont la mission sera de définir les objectifs généraux de l'enseignement, les moyens de les atteindre et de les financer.

Les trois journées d'Assises seront précédées par un travail de réflexion et de terrain au sein des Agoras associant tous les acteurs et partenaires de l'enseignement, et cela, dans chaque établissement en Communauté française. Les Agoras se créent sur base volontaire et associent enseignants, membres de la direction et du personnel, élèves, parents et les autres partenaires de l'établissement. Des Agoras doivent résulter des délibérations collectives visant autant la réflexion que le développement de projets. Le 2 mars sera en outre une journée consacrée spécialement au travail des Agoras. Nous vous proposons d'intégrer autant que possible les cours et les activités de cette journée dans les travaux des Agoras.

Vous recevrez dans quelques jours le premier numéro du Journal des Agoras. Il présentera de manière complète les Agoras. Il contiendra toutes les informations pratiques concernant leur création et les modalités de travail et d'action. Il fournira également les textes à partir desquels pourra être mené le travail de réflexion des Agoras. Il s'agit d'un condensé des textes rédigés par le Conseil de l'Education et de la Formation présentant les objectifs généraux et particuliers de l'enseignement.

Les exemplaires du Journal des Agoras que vous recevrez sont destinés à être distribués à l'intérieur de votre établissement. Des exemplaires supplémentaires peuvent être obtenus en téléphonant au 02/286.44.68.

La présente pourrait utilement être affichée.

En vous remerciant de votre collaboration et en espérant que vous encouragerez activement la création d'Agoras dans votre établissement, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Philippe MAHOUX

Michel LEBRUN